

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De Cahors à Libos.	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — Départ. . .	6 h 35	1 h 4	5 h 50
Merouès	6 49	1 19	6 6
Parnac	7 4	1 32	6 19
Luzech	7 9	1 40	6 28
Castelfranc	7 22	1 55	6 44
Puy-l'Évêque	7 34	2 7	6 58
Duravel	7 45	2 17	7 8
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18
Fumel	8 6	2 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40
PARIS. — Arrivée.	11 46	4 18	2 49

De Libos à Cahors.	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — Départ.	2 h 30	9 h 50	7 h 30
Monsempron-Libos—Dép.	8 40	3 5	8 55
Fumel	8 48	3 15	9 3
Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16
Duravel	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36
Castelfranc	9 34	4 5	9 52
Luzech	9 47	4 19	10 6
Parnac	9 57	4 30	10 17
Merouès	10 9	4 43	10 29
CAHORS. — Arriv.	10 25	5 1	10 47

De Cahors à Montauban.	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ.	4 h 40	10 h 35	5 h 20
Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31
Cieurac	5 6	11 1	5 49
Labenque	5 15	11 10	5 57
Montpezat	5 28	11 23	6 10
Borredon	5 58	11 55	6 42
Causade	6 9	12 8	6 56
Réalville	6 19	12 22	7 8
Albias	6 27	12 33	7 18
Fonneuve	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41

De Montauban à Cahors.	Omnibus	Omnibus	Omnibus
TOULOUSE. — Dép.	5 h » » » »	3 h 14	» »
Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Albias	7 51	10 58	5 23
Réalville	8 3	11 7	5 38
Causade	8 17	11 19	5 56
Borredon	8 35	11 36	6 20
Montpezat	9 15	12 10	7 11
Labenque	9 41	12 28	7 41
Cieurac	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
CAHORS. — Arrivée.	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 13 Mai.

NOUVELLES POLITIQUES

L'Emprunt. — L'émission publique de l'emprunt, ouverte lundi dans toute la France et close le même jour, a donné de très brillants résultats. L'emprunt a été couvert plus de vingt-une fois. Il a été souscrit plus de dix milliards cinq cents millions, alors qu'il n'était demandé que cinq cents millions. Au ministère des finances, l'affluence des souscripteurs a commencé dimanche, vers minuit. Lundi, à partir de neuf heures du matin, la foule n'a cessé d'envahir les bureaux des percepteurs et les mairies. On n'a pu la contenir qu'au moyen des barrières établies à cet effet. Les inscriptions, d'ailleurs, ont été faites très rapidement. Grâce à une heureuse innovation, les souscripteurs n'avaient aucun bulletin à remplir. Chaque bureau comprenait quatre employés. Le premier inscrivait le montant de la souscription; le deuxième l'enregistrait; le troisième la visait et le quatrième encaissait. Dans les mairies, les secrétaires représentaient le caissier-payeur général et avaient la signature. Dans les grands établissements financiers, de nombreuses souscriptions ont été faites par correspondance, quelques-uns de ces établissements, notamment le Crédit Foncier, le Crédit Lyonnais, etc., ont, à eux seuls, couvert plusieurs fois l'emprunt. Paris l'aurait couvert près de dix-neuf fois. Il y a eu plusieurs souscriptions de 10 à 20 millions; mais ce qui est remarquable, c'est la grande quantité de souscriptions individuelles.

Paris 11 mai.

La nuit dernière de nombreuses affiches rouges ont été placardées dans les quartiers excentriques; elles portaient ces mots: « Vivent les grèves! A bas le capital! Vivent les députés ouvriers! Mort aux capitalistes et aux bourgeois! »

Ces affiches ont été arrachées par les gardiens de la paix.

— Le général Boulanger a visité aujourd'hui l'École polytechnique.

— Paris dément les paroles prêtées au général

Boulanger par le Figaro dans sa visite au Val-de-Grâce, au sujet de la suppression des religieuses.

Mgr le comte de Paris partira pour Lisbonne le 17 mai, où une grande réception est préparée en son honneur.

Madrid. — La gendarmerie a arrêté, à la porte du couvent des Jésuites un jeune homme qui paraissait se disposer à mettre le feu à la porte avec du pétrole. On a trouvé sur lui une bouteille de pétrole, un couteau et un revolver.

ÉVÈNEMENTS D'ORIENT

— Un article du Journal des Débats démontre qu'en adressant l'ultimatum à Athènes, l'Europe et surtout l'Allemagne visait bien moins la Grèce que la France dont la politique extérieure lui paraît trop indépendante.

Athènes. — Le nouveau ministère sera probablement constitué dans la matinée.

Il prêtera serment aussitôt; puis il procédera au désarmement.

Athènes, 12 mai.

Par suite d'un désaccord avec le roi, M. Papamichalopoulos, renonce à constituer un ministère.

Russie et Chine. — Un télégramme de Saint-Petersbourg, dit qu'une guerre est inévitable entre la Russie et la Chine. Le conflit a été provoqué par le règlement des frontières et par les prétentions insoutenables de la Chine.

Le Novosti dit que la seule réponse que la Russie puisse faire à la Chine est une déclaration de guerre. La Chine y est du reste préparée; elle a massé 15,000 hommes sur la frontière de la Mandchourie.

Saint-Petersbourg, 11 mai.

On dit que le gouvernement russe est très inquiet des mobilisations répétées des troupes prussiennes à la frontière polonaise.

Angleterre. — La situation intérieure est des plus critiques. Il faut s'attendre à de graves événements; nous sommes peut-être bien près de voir éclater la guerre en Irlande.

— Il ne m'a jamais quittée ainsi! pensa-elle.

Le commodore Noir marchait la tête baissée; les meilleures natures ont un fond de cruel égoïsme. Il se sentait consolé en pensant que s'il mourait, Amine ne lui survivrait pas.

Cependant, il hâta le pas pour arriver à la tente du général Lee. L'oncle Robert, comme disaient ses soldats, venait de rentrer. Il causait avec le général Stuart et le colonel Saint-Denis. Dès que Robert Lee aperçut le commodore Noir, il vint à lui et lui tendit la main.

C'était la première fois que le capitaine du Simoun voyait le glorieux vieillard. Il s'arrêta un instant à contempler cet homme, l'un des plus grands parmi les plus grands qui aient existé. Il restait confondu, lui qui avait l'habitude de nos pompeuses armées européennes, que le génie pût être à la fois si vaste et si simple.

— Est-ce que vous avez à me parler, commodore? dit Lee à Robert, en voyant que celui-ci ne le quittait pas des yeux.

— Non, mon général, je vous regardais. Lee n'aimait pas ce qui, de près ou loin, ressemblait à une louange. Il détourna la tête.

— Eh bien, reprit-il, que pensez-vous de notre armée, commodore?

— Mon général, si je parlais à vos soldats, je leur dirais qu'ils ont un grand capitaine à leur tête. Puisque c'est à vous que j'ai l'honneur de parler, je dirai que vous avez de braves soldats.

— Prenez garde, monsieur Cavalié, répliqua le vieillard en souriant, nous nous fâcherons. Je n'aime pas les compliments.

— Je le sais, mon général, dit Robert d'une

A DECAZEVILLE

Le mouvement gréviste s'accroît en France et est de nature à inspirer de grandes inquiétudes; on annonce la grève à Lyon des ouvriers verriers, et celle de Bordeaux des employés du tramway. Quant à la grève de Decazeville, dont on annonce à tout moment la fin prochaine et qui est entretenue avec un soin infini, elle continue à fatiguer l'opinion publique.

Paris, 11 mai.

Suivant une dépêche adressée de Decazeville au Journal des Débats, les ouvriers métallurgistes, mécontents des délégués mineurs qui leur refusent des secours, demandaient à travailler dans les mines. Une dépêche adressée au Cri du Peuple, dit que les délégués mineurs se sont réunis lundi. Ils ont décidé, sur la demande d'un citoyen venu de Paris, que M. Basly serait invité à faire une tournée de conférences dans le Nord.

Decazeville, 11 mai.

Les mineurs ont accepté la médiation de M. Laur, député, qui est arrivé mardi soir à Decazeville. M. Basly est parti mardi matin pour Villefranche.

Le bureau de bienfaisance a fait commencer la distribution d'une somme de 3,000 francs entre tous les ouvriers sans travail. Les métallurgistes reçoivent également des secours.

Decazeville, 11 mai.

Il s'est présenté 1,252 chefs de famille, représentant 4,529 bouches. La somme distribuée a été de 1,358 francs, soit une moyenne de 35 centimes par personne. Et ces malheureux là, gagnaient moyennement 4 fr. par jour.

Mardi matin, un garde de la Compagnie a trouvé, appuyées contre un rail de la voie ferrée, deux cartouches de dynamite disposées de façon à faire explosion au passage de la locomotive qui fait le service du charbon à Firmy. Les cartouches étaient placées juste à l'aiguille qui relie la voie de Firmy à la petite voie de la mine de Labuscalie.

Decazeville, 12 mai.

Les délégués mineurs ont décidé de soumettre le différend qui les sépare de la Compagnie à un tribunal composé de MM. Laguerre, Michelin, Laur, députés, de deux délégués mineurs, et de deux membres du conseil d'administration de la Compagnie.

voix ferme. Aussi n'est-ce pas un compliment que je vous fais. Mais pensez que depuis que je me bats pour le Sud, j'ai l'habitude d'entendre prononcer votre nom comme synonyme de l'espérance de tout un peuple. Chacun de ceux qui sont sous ces tentes (et il montrait du doigt les campements confédérés épars à travers la plaine), prie pour vous matin et soir. Ne m'en veuillez pas si je me suis fait pour une fois l'interprète de tous; c'est aujourd'hui le premier jour où j'ai l'honneur de vous voir; mon émotion m'a trahi, je ne recommencerai plus.

— Allons! rentrons, messieurs, dit brusquement Lee, sans répondre à la phrase de Robert. Pourquoi le vieux soldat détournait-il la tête? Pourquoi porta-t-il la main à son visage? Peut-être pour essuyer une larme. . .

Ah! c'est que de telles paroles, prononcées par un homme comme le commodore Noir, c'était la seule récompense de ce héros qui, donnant tout à son pays, ne voulait en retour rien recevoir de lui. Robert venait de lui traduire la reconnaissance de toute une nation, et le cœur du général avait battu à cette voix qui lui parlait de grandeur, et d'admiration. . .

. . . Les convives étaient au nombre de sept: le commodore Noir, Saint-Denis, Jackson, Stuart, et Simon Dudley: enfin Lee et son fils aîné, le brave général de cavalerie G. W. Gustis Lee.

Rien de plus frugal que ce dîner. Un morceau de bœuf, des patates douces, du riz à l'américaine, des bananes et quelques bouteilles de bordeaux. Le vin paraissait rarement à la table du commandant en chef. Habituellement, le vin et les provisions qu'on lui envoyait de tous les côtés pre-

La Compagnie n'a pas accepté cette combinaison qui assurerait d'avance la majorité aux grévistes. M. Laur, n'acceptera pas davantage pour le même motif. Il est clair qu'il n'y aurait plus alors d'arbitrage dans le sens propre du mot.

Decazeville, 12 mai.

M. Laur, est arrivé, hier, à Decazeville, il a eu une entrevue dans la soirée avec M. Petit-Jean. Le résultat de l'entrevue est inconnu.

Grèves aux États-Unis. — La plupart des grèves aux États-Unis; notamment celle de Chicago, sont terminées.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Trains de Plaisir

La Compagnie d'Orléans fera, à l'occasion des fêtes du Printemps, données par la presse et l'industrie parisiennes au profit des pauvres, des trains de plaisir à prix réduits des différentes régions desservies par son réseau pour Paris. Ces trains seront composés de voitures de 2^e et de 3^e classes et donneront droit à un séjour de 8 jours à Paris.

Des affiches apposées dans les gares et stations de son réseau, indiqueront les conditions et l'itinéraire de ces trains.

Notre compatriote, M. Toulza, chef de bataillon de génie, hors cadre, employé à l'état-major du 12^e corps d'armée à Limoges, a été désigné pour le 1^{er} régiment à Versailles.

Union des femmes de France.

— La prochaine réunion mensuelle de l'Union des femmes de France (groupe de Cahors), aura lieu le samedi 15 mai courant, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

M. le docteur Gélis fera une conférence sur les soins à donner aux matades et aux blessés.

avait le chemin de l'hôpital et étaient envoyés aux soldats malades.

Ce soir-là, par extraordinaire, Lee avait voulu retenir quelques bouteilles de vin en l'honneur de ses convives. Stuart et Philippe aimaient le dîner de leurs saillies. Une chose frappait au premier abord. C'était la crainte respectueuse que le beau sabreur éprouvait en présence du général en chef. On eût dit un père entouré de ses enfants.

— Allons! messieurs, il faut nous séparer, dit Lee, quand approcha la fin du dîner.

— Déjà!

— Espérons que nous nous reverrons bientôt. Jackson, mon ami, j'ai un mot à vous dire.

Stonewall se leva lentement, selon son habitude, suivit le général Lee dans un coin de la tente.

— Qui avez-vous chargé du commandement des éclaireurs? lui demanda-t-il tout bas. Il faut un homme sûr. . .

— Le commodore Noir, répliqua flegmatiquement Jackson.

— Bien. Et quel régiment?

— Le 23^e géorgien, renforcé de deux cents in-

ans du Simoun.

Lee hochait la tête.

— Pauvres gens! murmura-t-il.

Il appela tout haut:

— Monsieur Cavalié!

— Mon général?

Lee le contempla silencieusement, pendant un instant, ce jeune homme à qui tant d'années de bonheur semblaient promises, et que son dévouement allait envoyer à la mort.

— Merci! lui dit-il.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

70

LA FAMILLE CAVALIÉ

XIV

D'ANCIENNES CONNAISSANCES

Mais je ne pourrais plus vivre, ami, et je mourrais tout naturellement, comme la fleur sans soleil; ainsi ne crains pas, au milieu d'un combat, de me laisser abandonnée et seule. Je te suivrais. Mon sort est d'être uni à toi: que ce soit dans la vie ou dans la mort, je ne t'en serai pas infidèle.

— Ma bien-aimée! Dieu te garde et me garde! Laisse-moi te quitter; je sens mon cœur fondre à ces paroles, et j'ai besoin de tout mon courage.

— Va-t-en. Quoi qu'il arrive, que tu vives ou que tu meures, nous ne serons pas séparés.

Ils restèrent quelques instants encore, dans les bras l'un de l'autre, confondus dans une même caresse, dans un même baiser.

— Adieu! s'écria Robert, qui voulait brusquer cette douloureuse séparation.

— Adieu. . . répondit-elle tristement.

L'hôpital où l'on soignait les blessés était une vaste maison démantelée dans laquelle, à grand peine, on avait construit des dortoirs. Elle s'assit à l'une des fenêtres et le suivit du regard pendant qu'il s'éloignait à travers la plaine.

Récompenses aux médecins militaires. — Dans la liste du corps de santé militaire des médecins qui ont produit les meilleurs travaux scientifiques en 1884, nous trouvons les noms de nos compatriotes, MM. Baldi, médecin-major de 1^{re} classe au 11^e régiment d'infanterie et Tachard, médecin-major de 1^{re} classe, attaché à l'hôpital militaire de Belfort.

La **Société de Secours Mutuels** de Cahors, est convoquée en assemblée générale, dimanche, 16 mai, dans le lieu ordinaire de ses séances, pour entendre le compte-rendu des opérations trimestrielles.

L'Œuvre des pensions de retraite. — Deux délégués de l'Œuvre des pensions de retraite sont arrivés à Cahors pour y faire des quêtes à domicile, en faveur des militaires blessés ou infirmes par suite des fatigues de la guerre. Cette œuvre patriotique et toute de charité, a principalement pour but d'aider ces malheureux à faire valoir leurs droits aux pensions que la loi leur accorde.

Jusqu'à présent, l'Œuvre a pu les secourir au moyen de quêtes faites exclusivement à Paris, tout en s'occupant de leur procurer les pièces indispensables pour l'obtention de leurs pensions, tels que certificats d'origine de blessures et d'origine d'infirmités.

Cette année, les demandes de ces infortunés étant devenues beaucoup plus nombreuses que les années précédentes, le Comité de l'Œuvre, qui compte dans son sein des généraux distingués, des hommes politiques et des avocats d'une grande honorabilité, a décidé de s'adresser aux sentiments généreux de la province.

L'Œuvre des pensions de retraite a tout ensemble un caractère d'humanité et un caractère de patriotisme; nous serons toujours heureux de lui accorder le concours de notre publicité, d'autant plus que les charges ont beaucoup augmenté depuis la rentrée des militaires du Tonkin revenant malades ou blessés.

Les quêtes ont commencé. Nos concitoyens s'accueilleront avec toute la sympathie qu'ils méritent, les officiers distingués qui ont entrepris cette œuvre de charité patriotique.

Cour d'assises du Lot

Audience du 11 mai.

Vol. — Lucie Soulié, dite Claudine, est accusée d'avoir : 1^o soustrait frauduleusement une certaine somme d'argent, au préjudice du sieur Monteil, de Soulayrac, avec les circonstances aggravantes de maison habitée et d'effraction intérieure dans un lieu clos;

2^o Soustrait le 25 ou 26 décembre 1885, une somme d'argent au préjudice du sieur Clamagerand, avec les circonstances de nuit, de maison habitée et d'effraction dans un lieu clos. Dans l'interrogatoire, l'accusée nie tous les vols et donne des raisons avec une volubilité et une clarté telles qu'elles laissent le doute dans l'esprit du jury.

L'accusée avoue simplement le vol au préjudice de Monteil, d'une somme de 16 fr., commis à l'instigation de la fille Monteil.

Dix-neuf témoins sont entendus, mais ne corroborent en rien l'accusation.

Les jurés entrent dans la salle de leurs délibérations et en reviennent apportant un verdict affirmatif sur le vol simple, commis au préjudice du sieur Monteil, et négatif sur les autres questions.

Le ministère public requiert l'application de la peine sur vol simple.

Le défenseur demande la mise en liberté de sa cliente, le vol simple étant un simple délit commis depuis plus de 3 ans et qui est prescrit.

Le procureur soutient, au contraire, que la volonté du jury est que l'on applique une peine à ce délit et maintient ses conclusions.

La Cour condamne la nommée Scribe Claudine à trois mois de prison et aux frais.

Audience du 11 mai.

Infanticide. — La nommée Pauline Baffalie, âgée de 20 ans, née à Cahors et domiciliée à Saint-Pantaléon, est accusée d'avoir, le 25 février 1886, donné volontairement la mort à son enfant nouveau-né.

Lorsqu'elle sentit les premières douleurs de l'enfantement elle fut se cacher dans l'étable aux lapins où elle mit au monde un enfant, arrivé à terme, qu'on a entendu gémir. Elle se leva et porta son enfant dans l'intérieur de la maison, l'étrangla avec un cordon en coton et l'acheva avec la main gauche.

L'incolpée avoue toutes les circonstances du crime.

Le jury rapporte un verdict affirmatif mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne Pauline Baffalie à cinq années de travaux forcés.

Ministère public : M. Brocas, substitut.

Défenseur : M^e de Valou.

Carte postale. — Le ministre des postes et télégraphes va créer, d'ici au 25 mai, des cartes postales fermées, au prix de 15 centimes.

Hospice. — Dimanche, on célébrait à l'hospice de Cahors, la fête de la translation des cendres de Saint-Vincent-de-Paul.

La chapelle avait été admirablement décorée pour la circonstance. M. l'abbé Maury, doyen du chapitre, présidait à cette belle cérémonie.

Au sortir de la messe, les membres de la Conférence se sont donnés le plaisir, comme chaque année, de faire aux orphelins une copieuse distribution de gâteaux.

Remontes. — L'inspection générale des établissements de remonte et compagnies de cavaliers de remonte affectées au service de ces établissements, a été confiée à M. le général Droz, inspecteur général permanent des remontes, membre des comités consultatifs d'état-major et de la cavalerie

Réunion des félibres. — Concours de littérature et de philologie romanes. — La réunion du Félibrige d'Aquitaine se tiendra à Foix, le mardi 18 et le mercredi 19 mai.

Le concours de littérature et de philologie romanes, ouvert à l'occasion de cette réunion sous les auspices des Félibrises, par la Société Ariégeoise des sciences, lettres et arts, est actuellement clos.

M. Frédéric Mistral a bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

L'appel, adressé à tous ceux qui s'intéressent

Stonewal dormait, étendu sur sa couchette dure. Il dormait même si profondément, que le bruit des pas de Robert sur le sol nu ne l'éveilla pas aussitôt. Pourtant il ouvrit bientôt les yeux, et dès qu'il eut reconnu son visiteur, il se leva du mince matelas qui lui servait de lit.

— Fatigué ! murmura-t-il.

— Je regrette d'avoir interrompu votre sommeil, général, dit le commodore Noir.

— Rendez-vous. Vous avez bien fait. Vos hommes sont-ils prêts.

— Oui.

— Je désire que vous preniez la tête de la colonne. Le colonel du 23^e géorgien est prévenu. C'est un bon soldat et un brave cœur. Il connaît le pays, et vous servira de guide. Tenez ! voici ce que j'avais mis de côté pour vous. C'est une carte d'état-major de la Virginie. Vous en aurez besoin.

— J'allais vous en demander une, mon général.

Jackson souleva la porte de la tente :

— Regardez ! dit-il. Brouillard.

En effet, une brume épaisse s'épandait sur la campagne, comme jetée à pleines mains. Les arbres et les objets disparaissaient presque.

— Stuart me connaît, continua Jackson. Il doit comprendre maintenant ce qui me préoccupait tant aujourd'hui.

Puis, brusquement, sans transition :

— Ah ! que je vous donne quelque chose en core.

Stonewal ouvrit la fameuse caisse qui lui servait à la fois de malle et de fauteuil, et en retira une paire de revolvers à huit coups, artistiquement travaillés. Puis les tendant au jeune homme :

— Cadeau de Jackson ! dit-il.

à la littérature et à la philologie romanes, a été entendu; un grand nombre de travaux ont été présentés.

La distribution des récompenses aura lieu à Foix, le mardi soir 18 mai, en séance publique; le lendemain, mercredi, banquet à l'hôtel La-coste.

Académie des Jeux-Floraux.

Dans sa séance ordinaire du vendredi 7 mai, l'Académie des Jeux-Floraux a déclaré la vacance d'une place de mainteneur, occupée de son vivant par M. le docteur Achille Janot. Conformément aux statuts, l'élection a été fixée au 28 mai courant.

Les candidats devront adresser leur demande, huit jours avant cette date, à M. le Modérateur de l'Académie des Jeux-Floraux, au Capitole.

Des procès-verbaux ont été dressés par la police de Cahors, pour rixe et scandale public et outrages envers les agents à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, contre les frères Bert, terrassiers, demeurant rue Traversière Donzelle.

Les nommés Brunet, Frédéric, maçon, rue Saint-Barthélemy, et Besse, Baptiste, portefaix, ont été déposés au violon municipal, sous l'inculpation d'ivresse manifeste et publique.

Procès-verbal pour rixe et scandale public dressé contre le nommé Jouclas, tailleur de pierres, demeurant rue Saint-Priest.

La foudre. — On nous annonce que la foudre a réduit en cendres la grange du sieur Lagarde du Causse de St-Cirq-Lapopie. Les bestiaux ont pu être sauvés. Le propriétaire était couvert par une compagnie d'assurance.

Pendant l'orage qui a éclaté sur notre ville dans la nuit du dimanche au lundi, la foudre est tombée sur divers points, et notamment sur le petit village de Saint-Michel-de-Vers, où elle a occasionné l'incendie de deux maisons, et sur l'île dite de Cabessut, où elle a brisé un énorme peuplier.

Attentat. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vis-à-vis de Floujac, ligne de Paris à Capdenac, un garde a découvert trois énormes blocs de pierre espacés sur les rails. Les auteurs de cet abominable attentat son encore inconnus.

Rixe. — Une rixe assez grave a eu lieu, dans la nuit de dimanche, entre deux terrassiers et une fille publique; cette dernière a été brutalement frappée et meurtre. Les auteurs de cet acte de brutalité ont pu être arrêtés, mais non sans avoir outragé les agents de la force publique chargés de leur arrestation.

On nous communique la pétition suivante : Pétition des Commerçants et des Limonadiers de Cahors

Monsieur le Préfet, Les soussignés commerçants et habitants de la ville de Cahors, ont l'honneur de porter à votre connaissance qu'à la suite d'un conflit survenu entre l'autorité municipale et l'administration des ponts et chaussées, M. le maire prit, à la date du 27 mars dernier, un arrêté interdisant tout étalage sur le boulevard Gambetta devant les magasins et les établissements publics. Cette mesure vexatoire leur cause un réel préjudice et porte un coup sensible à

Et comme le commodore Noir s'appretait à le remercier de ce présent, qui doublait de valeur à ses yeux à cause du donateur :

— Assez !... Bonne chance, commodore. Huit heures et quart ! Adieu.

Robert salua Stonewall et sortit de la tente. A peine était-il dehors, qu'il s'entendait appeler :

— Commodore !

Il rentra rapidement. Jackson était debout le regardant. Chose étrange, il était ému :

— Venez, mon enfant, embrassez-moi ! lui dit-il.

Puis, se répétant :

— Allons, assez ! huit heures vingt !... Adieu !

XVI L'ATTAQUE

Le brouillard s'était épaissi quand l'armée confédérée se mit en marche. Les soldats avançaient lentement, au milieu d'une espèce de nuit blanche, qui enveloppait d'un voile lourd toute l'étendue de la plaine. La tête des colonnes sudistes était tenue par le commodore Noir, le baron de Montjoie et le colonel du régiment géorgien.

Les vétérans de Jackson étaient pleins de confiance et d'entrain. C'est là la grande force morale d'une armée. On peut concevoir ainsi comment ces hommes, quoique inférieurs en nombre, ont pu lutter pendant cinq ans contre un ennemi plus fort.

Toute la nuit, les troupes confédérées avançaient. On entendait le bruit sonore des pas sur la route, puis une sorte de grondement sourd qui l'accompagnait. Ce grondement était produit par le roulement des pièces d'artillerie, que Jackson avait fait garnir d'étoupes, de telle façon que les

leur commerce; particulièrement atteints dans leurs intérêts par le brusque retrait d'une faculté qu'ils avaient toujours exercée, les limonadiers du boulevard furent les premiers à s'émeouvoir et crurent devoir adresser à M. le maire une pétition à la date du 10 avril dernier, dans laquelle, après lui avoir exposé les funestes effets, qu'auraient pour eux, les dispositions de son arrêté, ils le priaient instamment de le rapporter.

La requête de cette classe de commerçants étant restée sans réponse et aucune suite n'ayant été donnée à ses légitimes protestations, les soussignés ont hâte de faire cesser au plus vite, si c'est possible, une situation qui, en se prolongeant, apporte les plus grandes perturbations dans leurs affaires, au moment où le commerce subit une crise des plus violentes. En conséquence, ils n'hésitent pas à s'adresser à vous M. le Préfet, et pleins de confiance en votre bienveillance, ils osent espérer que vous voudrez bien prendre en considération leur demande et ils ont l'honneur de vous prier de mettre un terme à ce triste état de choses, en intervenant vous-même dans cette affaire auprès de l'autorité municipale et de l'administration des ponts et chaussées. Les signataires sont convaincus d'avance que votre haute influence suffira pour aplanir toutes les difficultés et leur faire avoir prompt et entière satisfaction.

Ils ont l'honneur, etc.
Fait à Cahors le 5 mai 1886.
(Suivent les signatures)

Incendie du faubourg St-Angel A TULLE.

Nous lisons dans le *Corrézien* :

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le bourg de Saint-Angel n'existe plus; samedi dernier il a été réduit en cendres. L'église, le presbytère, les maisons de MM. Calary et Salviat, et un autre bâtiment dont nous ne connaissons pas le propriétaire ont seuls été épargnés. On évalue à près de cent le total des bâtiments dont se composait Saint-Angel et à près de cent-vingt le nombre des familles qui formaient la population de ce bourg.

Saint-Angel est situé sur la route de Tulle à Ussel; ses maisons s'étendaient des deux côtés de cette route; elles étaient couvertes en partie en bardeaux, et en partie en chaume, ce qui explique facilement la rapidité effrayante avec laquelle le feu s'est communiqué à tous ces bâtiments.

Vers trois heures de l'après-midi, les habitants de Meymac apercevaient un grand nuage de fumée qui s'élevait du côté du bourg de Saint-Angel; bientôt un exprès arriva au galop de cheval pour annoncer que le bourg était en feu, et pour demander du secours.

La compagnie des sapeurs-pompiers franchit en toute hâte les neuf kilomètres qui séparent Meymac de Saint-Angel et se trouva vers cinq heures sur les lieux du sinistre; déjà tout secours était devenu inutile et le bourg n'était plus qu'une immense fournaise où brûlaient, pêle-mêle, maisons d'habitation, granges, écuries, mobiliers et le reste. La chaleur était si forte qu'on avait peine à s'approcher du brasier.

Vers sept heures, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Ussel venait se joindre aux pompiers de Meymac, mais ce nouveau secours ne changea rien à la situation; toute la nuit, et même une bonne partie de la matinée du lendemain, le lugubre foyer flamba.

canons endormis sur leurs affûts ne pouvaient tenir la marche forcée des troupes sudistes.

La séparation eut lieu vers trois heures du matin, à une certaine distance de Chancellorsville. Jackson ne continua pas d'avancer. Il quitta la grande route et prit celle de la Fonderie, à trois kilomètres au sud-ouest. L'armée s'était arrêtée un moment pour opérer ce mouvement. On vint dire à Robert que le général le demandait.

Il trouva Jackson monté sur son cheval maigre. Les bras croisés, il regardait dans le vide. Les yeux profonds du général semblaient percer la nappe de brouillard qui s'étendait devant lui.

— Commodore, dit-il, voici l'instinct venu. Je compte que chacun fera son devoir.

Puis sans ajouter un seul mot, il fit un signe; les colonnes confédérées reprurent leur marche.

Robert éperonna sa monture et rejoignit la petite troupe dont le commandement lui était confié. Elle se composait d'un millier d'hommes, nous le savons. Robert appela le colonel Stekles, qui commandait le régiment géorgien.

— Colonel, dit-il, vous avez reçu l'ordre de mettre vos hommes sous mon commandement, mais vous ignorez pour quelle expédition le général Jackson m'a fait l'honneur de me choisir.

Le colonel Stekles s'inclina.

— Vous connaissez le pays où nous sommes ?

— Oui, mon général.

Robert déploya une carte d'état-major; puis, allumant avec son briquet la bougie d'une lanterne sourde, il en éclaira la feuille de carton.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Une vieille femme de 64 ans, oubliée on ne sait comment dans la maison qu'elle habitait, a été ensevelie sous les décombres et brûlée vive. Une religieuse du couvent a pu être sauvée au dernier moment; elle se trouvait malade à l'infirmerie, et quelques hommes dévoués purent l'emporter à la hâte, évanouie dans son fauteuil.

Bien des personnes ont fait preuve, au cours de cet incendie terrible, d'un courage vraiment héroïque.

Il y avait peu d'assurés, dit-on, au nombre des sinistrés; 120 ménages se trouvent sans asile et beaucoup même sans pain. Dès aujourd'hui, une nécessité s'impose: organiser des secours pour subvenir aux premiers besoins de ces malheureux.

Accident de voiture. — Hier matin, trois bouchers de Cahors se rendaient à la foire de Castelnaud, lorsqu'arrivés près de cette localité la voiture sur laquelle ils étaient montés a été précipitée du haut d'un remblai très élevé. Quand les secours sont arrivés, on a constaté que deux de ces malheureux étaient grièvement blessés, le troisième n'a reçu que de légères contusions.

Cheval emporté. — Dimanche soir, à Figeac, un cheval attelé à une voiture s'est emporté. La voiture s'est cassée au tournant du boulevard Labernade. Le cheval a pu être arrêté en face du tribunal.

Aucun accident de personnes.

Revue Agricole

Concours de greffage. — Samedi, 8 mai, à Cahors, dans l'enclos de la pépinière départementale, et en présence d'un grand nombre de viticulteurs, ont eu lieu les épreuves du concours de greffage de vignes américaines, organisé par le comité central d'études et de vigilance contre le phylloxera.

Sur 72 concurrents inscrits, 58 ont pris part aux épreuves. Le système de greffage employé était la greffe en fente simple et la greffe en fente anglaise avec ligatures au raffia ou au chanvre. Quelques concurrents se sont servis de terre glaise ou de mastic, mais la plupart ont employé la terre ordinaire.

Les petits pois. — Quelques agriculteurs se plaignent que les pois ne réussissent plus comme par le passé. Au fur et à mesure qu'ils lèvent, on les voit dépérir et quand on ouvre la terre, on trouve le germe ou le pied rongé. Nous ne voyons que les mulots qui puissent couper les jeunes tiges des pois.

Ce qu'il y a de mieux à faire c'est d'empoisonner les graines avant de les planter. A cet effet, on les met tremper quelques heures dans de l'eau contenant de la noix vomique. Nous avons employé avec succès, dans le même cas, le sulfate de strychnine, mais c'est un poison si violent que nous ne conseillons à personne de le manier. D'ailleurs les pharmaciens ne vous en vendraient pas.

Foire d'Espédaillac. — La belle foire aux agneaux qui se tient tous les ans, le 7 mai, dans cette commune, est une des plus renommées de la région pour la race ovine. Cette année, comme les années précédentes, un grand nombre d'éleveurs s'y étaient donné rendez-vous; aussi le grand foirail était-il comble de la belle race, dite du Causse.

Malheureusement, s'il y avait affluence de beaux animaux, il y avait aussi manque absolu de marchands de la Dordogne et du Cantal qui, tous les ans, se disputaient à qui mieux mieux les plus beaux agneaux, que le propriétaire livrait au prix moyen de 20 à 22 fr. Tandis que cette année-ci, le prix moyen de la plus belle espèce a été de 10 à 12 fr. Aussi ne s'est-il pas traité beaucoup d'affaires. Propriétaires et fermiers regagnaient de bonne heure leurs demeures, écartés qu'ils étaient, de la situation présente. Seule ressource de revenu, l'éleveur voit disparaître tout son espoir.

Foire de Cabrerets. — La foire de Cabrerets, qui se tient le 9 du mois de mai, a été aussi lente que celle des autres localités voisines. Ce n'était pas manque d'affluence; mais le commerce va de plus en plus languissant.

Marché de Valence-d'Agen du Jeudi 11 mai:
Blé fin (l'hect) 17-50 à 00.00; seigle, l'hect., 12.00; orge, l'hect., 12.00; avoine, l'hect., 10.00; maïs roux, l'hect., 12.50; maïs blanc, l'hect., 12.00; fèves, l'hect., 14.00; haricots, l'hect., 18.00.

Oufs, la douzaine, 0.55 à 0.60; poules, la paire, 5.00 à 6.00; poullets, la paire, 4.00 à 5.00; dindes, la paire, 12.00; pigeons,

la paire, 1.00 à 1.50; lapins, la pièce, 1.25 à 1.50.

Concours régional à Agen. — Ouverture du Concours régional, le samedi 15 mai.

Fête le lendemain dimanche. Le dimanche 23 mai, entrée gratuite du concours régional.

Concours de musique. Le lundi 24, suite du concours musical. Le mardi 25, distribution solennelle des récompenses sous la présidence de M. le Ministre de l'Agriculture; inauguration du Grand Boulevard; illumination, feu d'artifice.

Tempête. — Le New-York Herald annonce qu'une tempête atteindra probablement les côtes de la France, du 14 au 16 mai.

Archéologie locale

LES RUES DE CAHORS.

(Suite).

RUE DU TAPIS VERT
Rue du Tapis Vert, n° 4. Maison qui a perdu son caractère primitif. Dans la cour, écussons qui doivent dater de 1500 à 1540; le premier est supporté par deux sauvages mâle et femelle; cette dernière tient un bâton de la main droite; leur corps est couvert d'écaillés; le second est accosté de deux chimères largement traitées; leurs pièces sont martelées; une tête d'évêque plus ancienne fait saillie entre ces deux écussons; un ange ou génie tenant une banderolle, du xv^e siècle, devaient servir d'ornement à la clef de baies dont la trace est perdue sous le badigeon qui couvre le mur de cette façade. Dans la cour, on a découvert il y a plusieurs années une mosaïque romaine. — Autrefois cette maison appartenait à la famille de Duras.
N° 3. Maison du xv^e siècle qui a conservé des traces de ses portes et de ses baies moulurées.

RUE LESTIEU
Rue Lestieu, n° 9. Maison du xvii^e siècle en brique et pierre; porte d'escalier à crochets qui peut servir de modèle avec inscription qui donne sa date: FVTVRAM IN QVIRIMVS 1622. Au dessus une galerie éclairé l'escalier. Au dessus des ouvertures supérieures des cartouches chargés de monogrammes ou de lettres entrelacées, formant des mots entiers, selon une mode répandue à cette époque. L'ensemble des lettres d'un de ces rébus nous a paru former le nom de IEAN, nous n'avons pu déchiffrer le second.

RUE DE LA HALLE
Rue de la Halle, n° 2. Maison du xv^e siècle ou du commencement du xvii^e, aux fenêtres à guichets bien conservées, à l'arbre écoté; un câble amortissant les meneaux et encadrant les baies.
A l'angle de la rue de la Halle et de la rue Fondue, 7, une maison en pierre et bois, avec une fenêtre d'angle sur la rue Fondue. A Cahors, nous trouvons souvent employé ce système d'ouverture qui permet, dans les voies tortueuses, de prendre du jour et de voir dans la rue.

RUE DES CARMES
Rue des Carmes, n° 5, maison Palame. Voir encartée dans une fenêtre, un médaillon de la fin du xv^e siècle: tête de St-Jean-Baptiste dans un plat avec cette inscription sur le bord: + O. S. J. B. O. P. N. D. S. V. M. V. M. Amen. Provenance inconnue.

RUE DES PÉNITENTS
Rue des Pénitents, n° 3. Maison dont la base est ancienne, porte remaniée, portant sur son claveau central cette inscription: ANNO DOMINI 1786 RESTAVR. — A l'intérieur, au premier étage, une ou deux portes d'appartement du xv^e siècle, dont les encadrements formés de feuillages imbriqués, reliés de distance en distance par des noeuds, sortent de têtes renversées dont les bouches semblent les rejeter. Les huis, ainsi que les boiseries qui entourent un petit escalier tournant, en bois, qui fait suite à l'escalier principal, sont ornés de parchemins d'un excellent modèle. A l'étage supérieur, il faut voir, tant qu'il en est temps, des traces de peintures représentant une chasse; malheureusement, elles sont très détériorées, et c'est avec peine que l'on peut distinguer quelques-uns des personnages qui composent le sujet. Un gentilhomme, coiffé d'un chapeau retroussé, les cheveux longs tombant sur les épaules, vêtu d'un pourpoint aux manches bouffantes, à la poitrine et au dos bombés, à la jupe courte, de deux couleurs, guide un cheval richement harnaché, et est précédé et suivi de plusieurs serviteurs dont deux seulement ont entièrement conservé leurs visages; l'un porte une longue hallebarde, et le second une masse, plus probablement un épieu; toute la suite, du reste, est armée de lances ou de hallebardes de formes diverses. Ce cortège, animé de chiens qu'on aperçoit à peine dans l'état actuel de la peinture, vient d'une forêt où se jouent des lapins, courant, tapis dans leurs gîtes, sortant de leurs terriers ou y rentrant, passe devant un grand château d'une architecture intéressante par ses détails, ses tours crénelées et ses balcons

suspendus, et se dirige vers une seconde forêt où a lieu une chasse plus sérieuse, une chasse aux cerfs; un d'eux est tué d'un coup d'épieu, un second, caché par le feuillage, dresse sa haute ramure et semble écouter les bruits insolites qui troublent son repos. Une ville aux multiples clochers, qui domine sa ceinture de remparts et de tours, fait le fond de cette partie de la composition de l'artiste inconnu, auteur de cette fresque, à laquelle nous assignerons pour date le commencement du xv^e siècle, les dernières années du règne de Louis XII: les détails d'architecture, les costumes, les armes nous y autorisent. Il est très regrettable que ces débris de l'art décoratif, unique à Cahors, soient menacés d'une destruction certaine dans les réparations qu'opère le propriétaire actuel. D'après le livre des tailles de 1652, cette maison appartenait à l'archidiacre Carbonnel, si ce n'était pas le siège même de l'archidiaconé.

RUE SAINT-JAMES
Rue Saint-James, 13. Ecusson du xv^e siècle de... à un arbre... Supports deux anges ou deux génies. Chapiteau en grès du xiii^e siècle, à feuillages contournés.

PLACE HENRI IV
Place Henri IV, n° 6. Maison qui a, dit-on, appartenu à la famille de Roaldès, connue aussi sous le nom de maison Henri IV, parce que la tradition rapporte qu'après la prise de Cahors, en 1580, Henri IV y coucha. L'entrée est bien conservée; la porte et les fenêtres sont de la fin du xv^e siècle, elles sont ornées de l'arbre écoté qui se reproduit si souvent ici au xv^e et au xvii^e siècles, et de larges roses, ornement caractéristique de cette époque, sont appliquées sur les moulures et en garnissent le nu. La porte est accostée de deux piliers dont le pinacle se termine en une espèce de soleil à rais flamboyants et se lie au sommet de la baie par une accolade élançante, amortie par un écusson au monogramme du Christ. L'escalier en spirale, dans une tour ronde, accède, par des portes encadrées de moulures, aux diverses salles; dans la principale a été conservée une cheminée monumentale, très simple, mais dont les montants sont chargés de moulures et le manteau d'un large cartouche avec le monogramme du Christ. La tour se termine par un épi à volutes retombantes, au pennon surmonté d'une fleur de lys.

Nous devons rendre pleine justice à son propriétaire, M. Valette, qui la conserve avec soin et la répare, chose rare, avec goût et intelligence.
(Extrait du Bulletin de la Société des Etudes du Lot).
(A suivre). A. DE ROUMÉJOUX.

Variétés

Mœurs Annamites
LES FUNERAILLES EN ANNAM (Suite).

Les fêtes et les cérémonies durent donc ainsi un laps de temps relativement fort long. Les parents du défunt y dépensent une bonne partie de leur fortune. Mais c'est sans regret et sans rancune. L'indigène n'est jamais plus généreux que dans ces circonstances. Il vise à la magnificence; l'ostentation est un des côtés les plus saillants de son caractère.

En attendant, des ouvriers construisent une énorme tente, sous laquelle on dresse le cercueil et qui est portée par une trentaine d'hommes vigoureux. Cette tente est ornée des plus belles parures et des plus éclatantes broderies.
En Annam il n'existe pas de cimetières. A vrai dire, le pays est une vaste nécropole. On enterre partout. Les riches inhumés de préférence dans leurs propriétés. Ils choisissent un endroit où ils font élever un tombeau qui doit recevoir tous les membres de la famille. Le style de ces tombeaux est loin d'être compliqué. Ce sont de grands blocs de pierre disposés en carré et offrant quelques sculptures où l'on représente des animaux fabuleux. On y découpe aussi, dans le vif de la pierre, de grossières dentelures, des vases de forme particulière, des fleurs chimériques, des boudhas mystérieux. Tous les ans, à des jours fixés, les parents du défunt viennent y dire des prières et s'y livrer à leurs pratiques habituelles.

Dans le district de Saïgon, on remarque une immense plaine qui s'étend à plus de vingt kilomètres et que l'on désigne sous le nom de *Plaine des Tombeaux*. Elle est couverte de dépressions qui laissent voir des débris de cercueil. On voit rarement des ossements. Les annamites les déterrent, les brûlent et en conservent les cendres de la façon que l'on sait. Comme la fosse n'est pas profonde, il arrive quelquefois que les cadavres deviennent la pâture d'une espèce d'oiseaux voraces, qu'on appelle vulgairement *charognards*. Ces oiseaux, semblables à l'aigle par leurs serres et leur bec, ont les yeux brillants comme du feu et le plumage gris noir. Ils vivent par troupes et ne perchent que sur les arbres élevés. Leur corps dégage une odeur repoussante; aussi les indigènes leur font rarement la chasse. Ils veillent seulement à ce qu'ils n'exhument pas les corps récemment portés en terre.
Les annamites choisissent ordinairement la nuit pour l'accomplissement de la sépulture proprement dite. Ils cherchent, autant que possible,

à éviter les regards des curieux autour de la fosse. Avant de quitter la maison, le plus jeune des enfants du mort dit à haute voix et d'un accent plaintif la vie de celui qui n'est plus. On est touché d'entendre le récit enfantin de la conduite d'un homme depuis le commencement de son existence jusqu'à son dernier moment.

Le cortège funèbre se forme devant la porte. En tête marchent de jeunes garçons chargés de petits papiers dorés et argentés qu'ils répandent tout le long de la route. Ces papiers ainsi jetés au vent, signifient le mépris que le défunt a eu pour les richesses. Après viennent des porteurs de lanternes, en forme de globe, placées au bout de hautes perches en bambou et sur lesquelles on lit des sentences morales, écrites en caractères chinois; des porteurs de drapeaux où sont écrits les noms du mort; des porteurs de larges parasols ouverts qui semblent défier toutes les rigueurs du climat; des tables couvertes de fruits et de pots de choum-choum. De ces tables descendent de longues tentures magnifiquement brodées et remplies de hiéroglyphes chinois, rappelant la gloire des ancêtres.

Suivent ensuite les musiciens qui ne discontinuent pas de jouer pendant tout le trajet. Enfin arrive le brancard qui supporte la tente superbement illuminée et richement décorée, sous laquelle repose le cercueil. Devant la tente marche un bonze, revêtu d'un manteau jaune et qui marmotte des oraisons. Le cortège s'arrête souvent. Alors le bonze se retourne et, d'un air tout à fait solennel, exécute certaines rites mystiques. Derrière la tente, juste entre les porteurs, se tient la famille du défunt, tout habillée de blanc, les cheveux épars et les yeux en larmes. De ce groupe partent des gémissements, des cris de douleur et désespoir.
Le blanc est la couleur du deuil en Annam. Durant tout le parcours, des gens distribuent de l'eau-de-vie de riz à ceux qui veulent en boire.

Le tout est suivi par un grand nombre de personnes avec des bambous flambants, des lanternes, des piques, des drapeaux, des parasols et des éventails. Ces objets de parades figurent dans toutes les fêtes célébrées en Annam.
Arrivé au lieu de la sépulture, le cortège s'arrête et la famille se rassemble autour de la bière. Les bonzes recommencent leurs pratiques et offrent à Bouddha tous les fruits apportés. Le tam-tam résonne lugubrement. Les lumières brillent au loin. Les parents reprennent leurs attitudes douloureuses et poussent de nouvelles clameurs. On s'empresse pêle-mêle autour du cercueil et on regarde avidement.

Quand l'heure triste est écoulée, on mange, on boit et on dépose les restes dans la fosse. Ces débris doivent servir au mort pour effectuer son passage dans l'autre monde.
Cette cérémonie marque la séparation du défunt et de la famille. Mais le lendemain on en célèbre une autre: c'est la prise du deuil.
Les habits de deuil consistent, soit en un turban ou un couvre-nuque blanc, soit en un pantalon ou une robe de même couleur. La période du deuil dure deux ans, rarement davantage.
Un sous-officier d'infanterie de marine.
(A suivre).

Étude de M^e Jules BILLIÈRES, avoué licencié, à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT D'UNE Demande en séparation de biens
Suivant exploit de M^e Duc, huissier à Cahors, en date du onze mai courant, enregistré, la dame Claire Rescoussié, sans profession, épouse du sieur Pierre Vidailac, dit Vaysse, charbon et aubergiste, avec lequel elle est domiciliée à Vaylats, ayant M^e Jules Billières, pour son avoué constitué près le tribunal civil de Cahors, a formé contre son dit mari, sa demande en séparation de biens.
Pour extrait certifié sincère et conforme, par l'avoué poursuivant soussigné, Cahors, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-six.
L'avoué poursuivant, J. BILLIÈRES.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^m, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m.

BOURSE. — Cours du 13 mai.

3 0/0.....	82 10
3 0/0 amortissable (ancien).....	84 00
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	105 25
4 1/2 0/0 1883.....	108 75

Dernier cours du 12 mai.

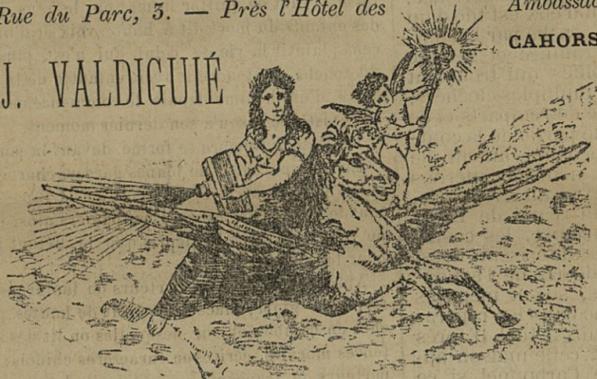
Actions Orléans.....	1,315 50
Actions Lyon.....	1,205 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	386 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	318 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	314 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	325 00

GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

5, Rue du Parc, 5. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs

CAHORS

J. VALDIGUIÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropussiate; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

DUQUERIE INDUSTRIELLE
A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonneurs verre, Eproutettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs. Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

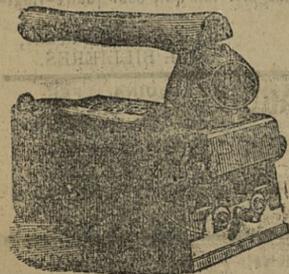
Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS JEUNE, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.



NOUVEAU FER
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses Couturières, Lingères, Confectionneurs Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité

Se vend chez **JEAN LARRIVE**, Fils aîné
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan**, sans brosses, imperméable à l'eau.

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT
ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : **120,000 fr.** S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

AUX ASSURÉS
de la C^{ie} « **La France** »

Les intéressés de la Compagnie **La France Incendie**, et **La France Vie**, sont priés pour toutes les questions relatives à leurs assurances, de s'adresser rue Nationale, 34, Cahors, à M. ABADIE, agent général de la Compagnie et successeur désigné de M. Tulle, démissionnaire.

MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

Histoire Ancienne de l'Orient

Par **François LENORMANT**

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tom I : Les Origines, les Races et les Langues.

Tom II : L'Égypte, les Phéniciens, les Assyriens, les Babyloniens, les Perses, les Grecs, les Romains.

Tom III : L'Égypte, les Phéniciens, les Assyriens, les Babyloniens, les Perses, les Grecs, les Romains.

Tom IV : Histoire de l'Asie et de la Chaldée.

Le ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CING francs par mois

A VENDRE

Une grande **MAISON**, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant, Layrou.

CONFECTION POUR ENFANTS

M^{me} GARRIGOU

RUE DU LYCÉE, n° 4.

A l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de son mari, **A. GARRIGOU**, marchand tailleur, 75, boulevard Gambetta, et tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle se charge de confectionner les **costumes de garçons**, à partir de 4 à 12 ans, aux prix **LES PLUS MODÉRÉS**.

ÉTOFFES DE LA DERNIÈRE CRÉATION

FOURNITURES ET FAÇON

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtement de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langle, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense atteste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans de certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entreprise et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

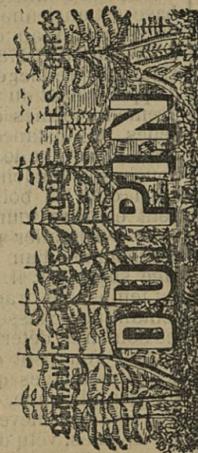
EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membre de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement

la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



91 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX

MÉDAILLES D'ARGENT, OR

ET DIPLOME D'HONNEUR

1878

à Paris

1878